



SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (SHN)
FICHE D'INSCRIPTION AUX EPREUVES OBLIGATOIRE ET FACULTATIVE D'EPS – Session 2020
A COMPLETER PAR TOUS LES CANDIDATS SHN

<input type="checkbox"/> CANDIDAT SCOLAIRE	ETABLISSEMENT.....
<input type="checkbox"/> CANDIDAT INDIVIDUEL	DEPT 09 <input type="checkbox"/> 12 <input type="checkbox"/> 31 <input type="checkbox"/> 32 <input type="checkbox"/> 46 <input type="checkbox"/> 65 <input type="checkbox"/> 81 <input type="checkbox"/> 82 <input type="checkbox"/>

<input type="checkbox"/> BAC GENERAL	<input type="checkbox"/> BAC TECHNOLOGIQUE	<input type="checkbox"/> BAC PROFESSIONNEL	<input type="checkbox"/> CAP	<input type="checkbox"/> BEP
Série :	Série :	Spécialité :		

INFORMATION CANDIDAT (à renseigner en lettres capitales)

MADAME MONSIEUR NOM..... PRENOM..... DATE DE NAISSANCE...../...../.....
 TELEPHONE (OBLIGATOIRE) CANDIDAT/...../..... PARENTS/...../.....

Fédération sportive : _____

Discipline : _____

Nom de la structure/club, localité et établissement d'implantation : _____

Etablissement scolaire, ville et académie avec ce statut : _____ Seconde Première Terminale

Fiche à renvoyer au Rectorat au moment de l'inscription (date limite d'envoi le 29/11/2019) avec obligatoirement l'attestation justifiant du statut de sportif listé et/ou conventionné ou de sportif en structure de Haut niveau téléchargeable sur le site du [Ministère chargé des sports](#)

SPORTIF DE HAUT NIVEAU
 Cette option est ouverte aux candidats inscrits sur liste ministérielle ou ayant été listés au moins un an durant ses années de lycée :

- Elite, Sénior, Relève
- Espoir
- Collectif National

SPORTIF CONVENTIONNE dans un CFCP agréé
 Cette option est ouverte aux candidats conventionnés d'un centre de formation d'un club professionnel agréé Jeunesse et Sport ou ayant été conventionnés au moins un an durant ses années lycées

SPORTIF non listé mais en structure
 Cette option est ouverte uniquement aux candidats inscrits en pôle Espoir ou France durant l'année de terminale.

JEUNE OFFICIEL (arbitre) non listé mais en structure
 Cette option est ouverte uniquement aux candidats inscrits en pôle Espoir et France durant l'année de terminale.

EPS OBLIGATOIRE
 Bac GT, Bac pro, CAP, BEP

Choix possibles d'aménagement des modalités d'évaluation et de certification pour les sportifs de haut niveau

Je passe l'EPS obligatoire en CCF dans mon établissement scolaire.
Cas général : 3 évaluations. Cas particulier : 2 évaluations sur dérogation demande motivée à l'attention du Recteur à faire dès l'inscription (sur papier libre)

J'ai demandé un report de ma note en EPS obligatoire (candidat redoublant) ou bien un étalement de session bac en 2 ans (joindre une copie de la demande mentionnant la répartition des épreuves sur les 2 années)

Je ne passe pas l'EPS obligatoire en établissement scolaire. Je m'inscris à l'examen ponctuel (date et centre d'épreuve déterminés par la direction des examens et concours).
Candidats scolaires : demande motivée à l'attention du Recteur à faire dès l'inscription sur papier libre et à retourner avec tous les documents

Je choisis le couple d'activités (1 case à cocher)

Demi-fond (3x500m) /	Badminton en simple		Gymnastique au sol /	Badminton en simple	
Demi-fond (3x500m) /	Tennis de table en simple		Gymnastique au sol /	Tennis de table en simple	
Sauvetage (en piscine) /	Badminton en simple				

Je suis candidat SHN en situation de handicap et je ne passe pas l'EPS obligatoire en établissement scolaire, je m'inscris à l'EPS obligatoire en ponctuel.

Merci de compléter la fiche «Candidats individuels reconnus par la MDPH- Fiche d'inscription aux épreuves obligatoire et facultative d'EPS aménagées session 2020»

EPS FACULTATIF
 Bac GT, Bac pro

CONDITIONS GENERALES POUR L'EPREUVE FACULTATIVE EPS

L'épreuve comporte 2 parties. La part de la pratique sportive est automatiquement validée à 16 points et la partie entretien est notée de 0 à 4 points et atteste des connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique.

La validation des acquis (16 points) ne peut se faire sans passer l'épreuve orale.

Pour rappel :

- La note de l'épreuve facultative d'EPS ne peut être prise en compte qu'à condition que les candidats soient notés à l'épreuve obligatoire d'EPS.
- Les candidats présentant l'épreuve d'EPS de complément ne peuvent pas s'inscrire à cette option.

Je m'inscris à cette option

J'ai demandé un report de ma note en EPS facultatif (candidat redoublant) ou bien un étalement de session bac en 2 ans (joindre une copie de la demande)

⚠ Si, après vérification de la DEC auprès des autorités compétentes, le statut SHN n'est pas validé, l'inscription à l'épreuve sera annulée. Dans ce cas, merci de préciser l'épreuve facultative à laquelle vous souhaitez vous inscrire :

Natation Tennis Judo Rugby Danse Aucune

A renseigner par tous les candidats		A renseigner par les candidats scolaires	
Date et signature du candidat et des représentants légaux pour les mineur(s)	Nom et signature de l'entraîneur et/ou du responsable de la structure	Nom et signature du professeur EPS	Signature du chef d'établissement et cachet de l'établissement



HAUT NIVEAU SPORTIF SCOLAIRE (HNSS) et JEUNE OFFICIEL DE SPORT SCOLAIRE (JO)
FICHE D'INSCRIPTION A L'EPREUVE FACULTATIVE PONCTUELLE D'EPS – Session 2020
A RENVoyer IMPERATIVEMENT au moment de l'inscription AVEC LES JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES (date limite le 29/11/2019)

<input type="checkbox"/> CANDIDAT SCOLAIRE	ETABLISSEMENT.....
<input type="checkbox"/> CANDIDAT INDIVIDUEL	DEPT 09 <input type="checkbox"/> 12 <input type="checkbox"/> 31 <input type="checkbox"/> 32 <input type="checkbox"/> 46 <input type="checkbox"/> 65 <input type="checkbox"/> 81 <input type="checkbox"/> 82 <input type="checkbox"/>

<input type="checkbox"/> BAC GENERAL	<input type="checkbox"/> BAC TECHNOLOGIQUE	<input type="checkbox"/> BAC PROFESSIONNEL
Série :.....	Série :.....	Spécialité :.....

CONDITIONS GENERALES POUR L'EPREUVE FACULTATIVE EPS
 Cette option est ouverte aux candidats ayant réalisé un podium national lors d'un **championnat de France scolaire** ou ayant été certifié Jeune Officiel de sport scolaire **au niveau national ou international**.
 Période de référence : scolarité en classe de seconde, de première et **jusqu'au 31/12/2019**.
 L'épreuve comporte 2 parties. La part de la pratique sportive est automatiquement validée à 16 points et la partie entretien est notée de 0 à 4 points et atteste des connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique. **La validation des acquis (16 points) ne peut se faire sans passer l'épreuve orale.**
Pour rappel :
 - La note de l'épreuve facultative d'EPS ne peut être prise en compte qu'à condition que les candidats soient notés à l'épreuve obligatoire d'EPS.
 - Les candidats présentant l'épreuve d'EPS de complément ne peuvent pas être admis à présenter l'épreuve d'option facultative d'EPS en ponctuel.

INFORMATION CANDIDAT (à renseigner en lettres capitales)

MADAME MONSIEUR NOM..... PRENOM.....
 DATE DE NAISSANCE...../...../.....

TELEPHONE (OBLIGATOIRE) CANDIDAT/...../...../..... **PARENTS**/...../...../.....

Les renseignements ci-dessous concernent l'année d'obtention du podium ou l'année de certification Jeune Officiel de sport scolaire.

<input type="checkbox"/> HAUT NIVEAU SPORTIF SCOLAIRE	<input type="checkbox"/> JEUNE OFFICIEL DU SPORT SCOLAIRE certifié national (uniquement Jeune arbitre et Jeune juge)
Podium obtenu : OR <input type="checkbox"/> ARGENT <input type="checkbox"/> BRONZE <input type="checkbox"/>	N° de jeune officiel :

Discipline sportive :	
Date compétition : /..... /..... <input type="checkbox"/> UNSS <input type="checkbox"/> UGSEL
Lieu de la compétition :	
Classe :	<input type="checkbox"/> Seconde <input type="checkbox"/> Première <input type="checkbox"/> Terminale
Etablissement :	
Ville :	
Académie :	

Joindre impérativement tout document justificatif du statut.

⚠ Si, après vérification de la DEC auprès des autorités compétentes, le statut HNSS ou JO n'est pas validé, l'inscription à l'épreuve sera annulée. Dans ce cas, merci de préciser l'épreuve facultative à laquelle vous souhaitez vous inscrire :

Natation Tennis Judo Rugby Danse Aucune

SIGNATURES

Obligatoire pour tous les candidats	Uniquement pour les candidats scolarisés en établissement
Date et signature obligatoire du candidat et des représentants légaux pour les mineur(e)s	Nom et signature du professeur EPS et du responsable de l'AS de la spécialité
	Signature du chef d'établissement et cachet de l'établissement